



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.1

Numéro de la demande : 2019-6778
Demande : Nouvelles propriétés chimiques du principe actif de qualité technique – Nouvelle source (site), même titulaire d'homologation
Produit : Gibbérellines A4 + A7, poudre technique 2
Numéro d'homologation : 33934
Principes actifs (p.a.) : Gibbérellines A4 et A7
Numéro de document de l'ARLA : 3159336

But de la demande

La présente demande visait à homologuer le produit Gibbérellines A4 + A7, poudre technique 2, une nouvelle source de gibbérellines techniques A4 et A7.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Nom commun : Gibbérellines A4A7
 Nom chimique de l'IUPAC* : A₄ : (acide 3*S*,3*aR*,4*S*,4*aR*,7*R*,9*aR*,9*bR*,12*S*)-12-hydroxy-3-méthyl-6-méthylène-2-oxoperhydro-4*a*,7-méthano-3,9*b*-propanoazuleno[1,2-*b*]furane-4-carboxylique
 A₇ : (acide 3*S*,3*aR*,4*S*,4*aR*,7*R*,9*aR*,9*bR*,12*S*)-12-hydroxy-3-méthyl-6-méthylène-2-oxoperhydro-4*a*,7-méthano-9*b*,3-propenoazuleno[1,2-*b*]furane-4-carboxylique
 Nom chimique CAS† : A₄ : (1*α*,2*β*,4*αα*,4*ββ*,10*β*)-2,4*a*-dihydroxy-1-méthyl-8-méthylénegibbane-1,10-dicarboxylic acid 1,4*a*-lactone
 A₇ : (1*α*,2*β*,4*αα*,4*ββ*,10*β*)-2,4*a*-dihydroxy-1-méthyl-8-méthylénegibb-3-ene-1,10-dicarboxylic acid 1,4*a*-lactone

* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

La poudre de qualité technique 2 de Gibbérellines A4 + A7 présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide blanc
Concentration nominale	95,15 %
Odeur	Inodore
Densité	0,5 g/mL
Pression de vapeur	0,160 Pa pour la G A4; 0,067 Pa pour la G A7

Propriété	Résultat
pH	3,4 (1 % en suspension épaisse)
Solubilité dans l'eau	334,2 mg/L
Coefficient de partage n-octanol/eau	log K _{oc} = 2,47 à pH 4 log K _{oc} = 0,146 à pH 7 log K _{oc} = -1,23 à pH 10

Les données chimiques requises pour le produit Gibbérellines A4 + A7, poudre technique 2 ont été fournies et examinées, et elles ont été jugées acceptables.

Évaluation de la valeur, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation de la valeur ni aucune évaluation sanitaire ni environnementale n'était requise aux fins de la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour homologuer le produit Gibbérellines A4 + A7, poudre technique 2, une nouvelle source de gibbérellines techniques A4 et A7.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3063235	2018, Product Identity Manufacturing Process Formation of Unintentional Ingredients Gibberellines A4 and A7 (GA4 and GA7), DACO: 2.11.1, 2.11.2, 2.11.3, 2.11.4, 2.12.1
3063237	2018, GA4/7: Batch Analysis, DACO: 2.13.1, 2.13.2, 2.13.3, 2.13.4
3156355	2018, GA4/7: Method Validation, DACO: 2.13.1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9